



OUR BUSINESS IS GROWING YOUR BUSINESS

Jack Van Klaveren Limited (JVK)
Siège Social
PO Box 910, 1894 Seventh St.
St. Catharines, ON L2R 6Z4
Téléphone (905)641-5599 Fax (905)684-6260
Courriel - info@jvk.net Site Web www.jvk.net

DEMANDE DE CRÉDIT CONFIDENTIELLE

Informations sur l'entreprise

Nom Légal de l'entreprise: _____

Adresse de correspondance: _____ Adresse de livraison: _____

Téléphone: _____ Télécopieur: _____ Courriel: _____

type d'entreprise _____ Propriétaire unique _____ associés _____ Corporation _____ autre _____

Nombre d'années d'affaires _____ propriété _____ possédée _____ Louée _____

Numéro de taxe de vente _____

Propriétaires et

Nom _____ Date de naissance _____ No assurance sociale _____

Nom _____ Date de naissance _____ No assurance sociale _____

Références bancaire

Nom et succursale _____

No de compte _____ contact _____

adresse _____ téléphone _____

_____ Fax: _____

références de l'industrie

fournisseur _____ Contact: _____

adresse _____ téléphone _____

_____ Fax: _____

fournisseur _____ Contact: _____

adresse _____ téléphone _____

_____ Fax: _____

fournisseur _____ Contact: _____

adresse _____ téléphone _____

_____ Fax: _____

fournisseur _____ Contact: _____

adresse _____ téléphone _____

_____ Fax: _____

fournisseur _____ Contact: _____

adresse _____

téléphone _____

Fax: _____

Valeur de la commande initiale: _____ Limite de crédit demandée: _____

Veillez compter 2-3 semaines pour le traitement de votre demande. Toutes les commandes nécessitent un paiement comptant, par chèque ou carte de crédit jusqu'à ce que votre limite de crédit soit approuvée par le département de crédit.

Termes de paiement

Les factures émises aux clients ayant un compte ouvert, sont payables à l'intérieur des 30 jours de la date d'émission. Pour les clients n'ayant pas de limite de crédit, toutes les commandes doivent être envoyées avec paiement sur livraison. Dans certains cas un prépaiement peut-être exigé. Les commandes sont acceptées avec l'accord que le client doit payer tous les frais d'intérêt qui pourraient être ajoutés à son compte pour cause de retard de paiement. Ces frais sur ces montants en retard seront calculés à un taux de 2,5% par mois (30% par année). Dans la situation où JVK doit déboursier des frais pour la collection de montants dus le demandeur s'entend à payer tous les frais incluant les frais légaux et de collection.

Toutes les commandes sont sujettes à l'application de la taxe provinciale en vigueur à moins de soumettre une demande en règle d'exemption de taxe.

Le demandeur autorise à ce que soient traitées pour lui les commandes transmises par téléphone et par transfère informatique et se rend responsable du paiement de celles-ci.

J'ai lu, compris et accepte les termes ci haut mentionnés. J'ai fourni de l'information véridique au mieux de ma connaissance et j'ai conservé une copie de ce document pour mes propres références. J'autorise les fournisseurs et la banque cités en référence à fournir les informations qui pourraient être nécessaires à l'établissement de ma ligne de crédit. Je suis d'accord à fournir à JVK. Copie de nos états financiers si besoin est. Le signataire de ce document garanti paiement complet des sommes dues à JVK.

Demandeur : _____
Nom légal du demandeur

Signature: _____

Date: _____

titre: _____